

SOCIETE NATIONALE DES HYDROCARBURES

B.P: 955 Yaoundé, Cameroun - Tél: (+237) 222 201 910 - Fax: (+237) 222 209 869 - Site web: www.snh.cm

Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/SNH/CIPM/2023 du 11/01/2024 relatif à la fourniture et l'installation de serveurs pour le système intégré de gestion de la Société Nationale des Hydrocarbures, au Cameroun

1.0bjet de l'Appel d'Offres

La Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation de serveurs pour le système intégré de gestion de la Société Nationale des Hydrocarbures, au Cameroun.

2.Nombre de lots

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot.

3. Conditions de participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais, justifiant d'une expérience prouvée dans la fourniture et l'installation de serveurs.

4.Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SNH de l'exercice 2023.

5. Consultation et retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté et retiré physiquement aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, auprès du Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH, sise à son Immeuble-Siège à Yaoundé, au Cameroun.

Le retrait du DAO se fera sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de deux cent mille (200.000) Francs CFA, dans le compte n°335 988 intitulé "Compte Spécial CAS ARMP", ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buea, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

6.Délai d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La date limite d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres est fixée au vendredi 02 février 2024 à 15h00, heure locale.

7. Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et le contexte dans lequel celle-ci s'implique, la SNH organise une réunion préparatoire avec les sociétés ayant acquis le DAO, le mardi 06 février 2024 à 10h00, heure locale, à l'immeuble siège de la SNH à Yaoundé, au Cameroun.

Les sociétés ayant acquis le DAO sont invitées à participer à ces activités, et les frais y afférents sont à leur charge.

La participation à la réunion préparatoire est obligatoire.

8.Dépôt des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir, sous pli fermé, au Secrétariat de la Cellule des Marchés de la SNH BP 955 Yaoundé, Tél.: (237) 222 20 98 64, Fax (237) 222 20 98 69, au plus tard le mardi 27 février 2024 à 14h00,

heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

« A l'attention de Monsieur l'Administrateur-Directeur Général de la Société Nationale des Hydrocarbures :

Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/SNH/ CIPM/2023 du 11/01/2024 relatif à la fourniture et l'installation de serveurs pour le système intégré de gestion de la Société Nationale des Hydrocarbures, au Cameroun » – Confidentiel -

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Caution de soumission

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme, habilité par le Ministre en charge des Finances, à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de quatre millions six cent mille (4 600 000) Francs CFA.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis s'effectuera en une (01) étape.

L'ouverture des plis A « pièces administratives », plis B « offres techniques » et plis C « offres financières » aura lieu le **mardi 27 février 2024 à 15h00, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNH.

Les sociétés consultées, ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister aux sessions d'ouverture des plis.

L'accès à la SNH dans le cadre de la session d'ouverture des plis, ne sera autorisé qu'à un nombre maximal de deux (02) représentants par société consultée.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par la SNH pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois.**

13. Évaluation des offres

* Critères éliminatoires

a. Fausse déclaration, substitution ou falsification, absence ou non-conformité du dossier administratif,

de l'offre technique ou de l'offre financière ou de l'une de ses pièces, y compris du dossier d'un des membres du Groupement, le cas échéant;

- b. Absence de délai d'exécution des prestations ou délai d'exécution des prestations supérieur au délai maximum prescrit;
- c. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de référence ;
- d. Avoir deux marchés ou plus de deux marchés en cours d'exécution à la SNH. En cas de groupement, présence dans le Groupement d'un Membre qui a deux marchés ou plus de deux marchés en cours d'exécution à la SNH;
- e. Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur 100 ;
- f. Absence de la preuve d'avoir déjà exécuté au moins un (01) marché de fourniture et d'installation de serveurs, au cours des cinq (05) dernières années : et

En cas de groupement, absence de la preuve pour un des Membres du Groupement d'avoir déjà réalisé au moins un (01) marché de fourniture et d'installation de serveurs, au cours des cinq (05) dernières années.

* Critères essentiels

		-
N°	Critères essentiels	Notation
1	Présentation de l'offre	5 points
2	Compréhension du contexte et des objectifs de la mission	5 points
3	Méthodologie proposée par le soumissionnaire pour la réalisa- tion de la mission	5 points
4	Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation de marchés/contrats de fourniture et/ou d'installation de serveurs, au cours des cinq (05) dernières années	50 points
5	Références du personnel tech- nique que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission, dans la réalisation de marchés de fourniture et/ou d'installation de serveurs	35 points
Note technique totale (Nt)		100 points

14. Attribution du marché

Le Marché est attribué au Soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée, aura été évaluée la « moins-disante ».

15. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule des Marchés de la SNH, aux heures ouvrables, à l'adresse suivante : B.P 955 Yaoundé, Tél. : (237) 222 209 864, Fax (237) 222 209 869 ; adresse électronique : CelluleDesMarches@snh.cm.

(é) Adolphe MOUDIKI Administrateur-Directeur Général